



**RAPPORT  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE 2013**  
« L'ADN DE PAPREC »

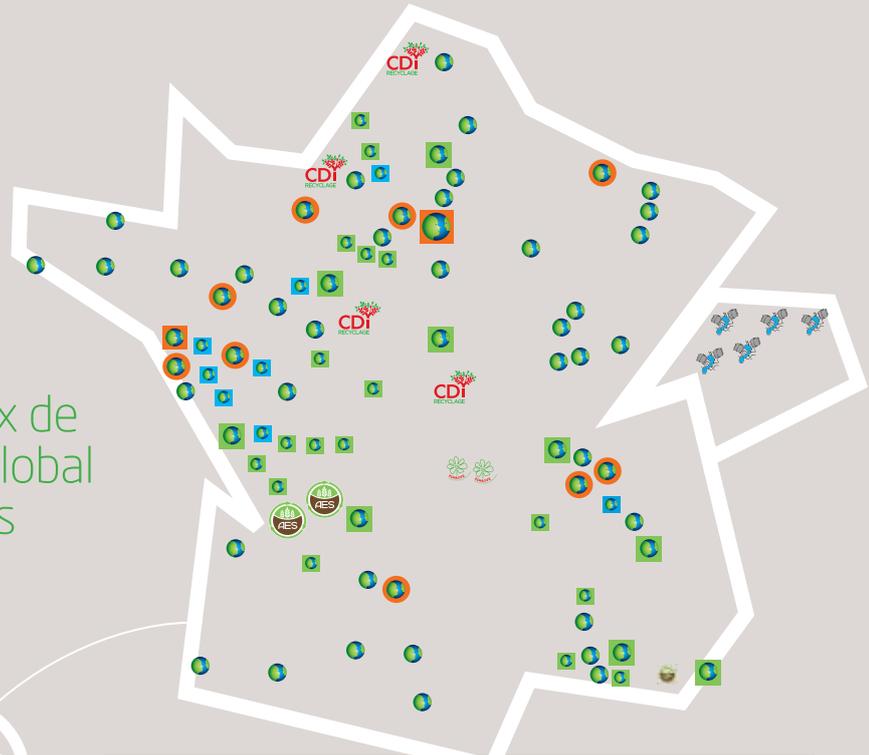
Plus de  
5,3 millions  
de tonnes de  
déchets  
traitées



72,8% Taux de  
recyclage global  
des déchets



Plus de 5,8 millions  
d'euros dédiés à la  
protection  
environnementale



### RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

- Paprec Group
- Sièges sociaux
- Paprec Plastiques
- NCI environnement
- CDI
- Échafier
- AES
- Groupe Lottner
- Atlantic Metal
- SEF

## RSE PAPREC GROUP



106 sites en France et en Suisse, dont :  
72 usines en France et 7 agences et  
sièges administratifs en France



Plus de 800  
millions d'euros  
de CA

3 955 salariés



Plus de 95 millions  
d'euros consacrés  
aux investissements



**LE MOT DE LA DIRECTRICE  
GÉNÉRALE HOMMES  
ET INDUSTRIE**  
SYLVIANE TROADEC

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, tel est l'enjeu du développement durable. C'est une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique. Les défis qu'il suppose sont nombreux : maintenir l'intégrité de l'environnement afin d'assurer la santé et la sécurité des individus et préserver les écosystèmes ; assurer l'équité sociale afin de garantir le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, ainsi que le respect de la diversité ; et enfin viser l'efficacité économique, garante d'une économie innovante et prospère. Cette vision tridimensionnelle fait partie intégrante de la culture et du business model de Paprec. Le volet social de notre modèle de développement couvre un large spectre d'actions. Depuis la création du Groupe, l'accent est mis sur le développement de l'équité sociale. Nous sommes particulièrement fiers de la diversité qui rayonne au sein de notre Groupe, tant sur le plan des nationalités, que de la place des femmes et des seniors, sans oublier l'importance accordée aux promotions dans la gestion des carrières. Actifs dans de nombreuses associations aussi bien locales que nationales, les membres du Comex s'engagent sur tout le territoire. Enfin, notre participation active dans la création d'une crèche privée contribue à faciliter les démarches des familles de collaborateurs pour

« Cette vision à long terme, au cœur du développement durable, fait partie intégrante de la culture et du business model de Paprec. »

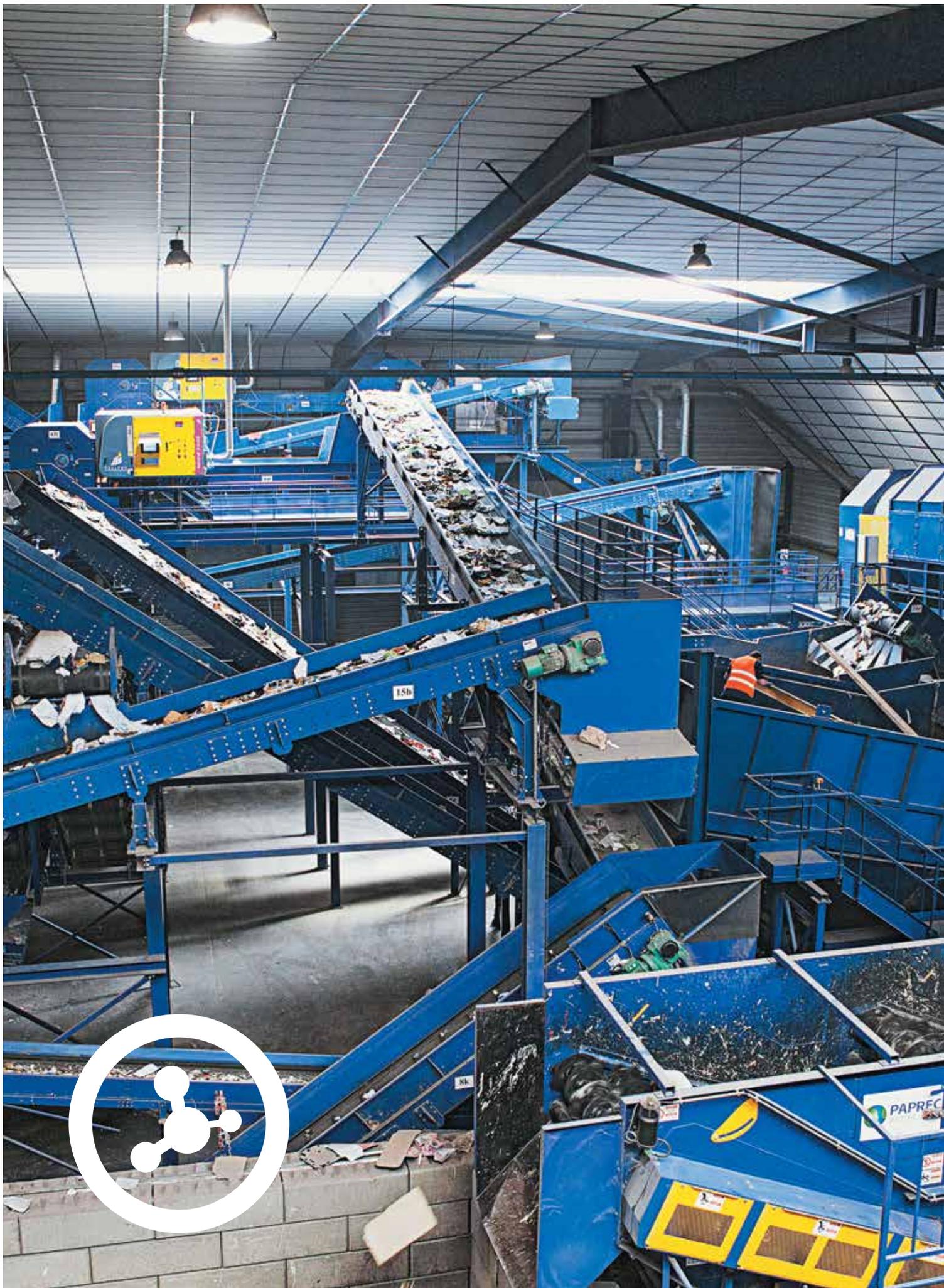
trouver un mode de garde pour leur(s) enfant(s) et concilier ainsi plus aisément vie de famille et vie professionnelle.

Sur le plan environnemental, nos démarches de certification, notamment ISO 14001 et OHS 18001, s'inscrivent dans le long terme et visent un objectif d'amélioration continue. Nos sites sont reconnus pour leurs qualités esthétiques qui mettent à l'honneur couleurs, formes et végétaux pour mieux les intégrer dans le paysage. Par ailleurs, la maîtrise des processus de nos activités est également une préoccupation majeure dans la conception de nos installations. Notre flotte de camions n'échappe pas à la règle : leurs normes écologiques et esthétiques, leur entretien et leur propreté font partie des exigences du Groupe.

À ces défis s'ajoute celui d'allier économie prospère et innovation. Cette ambition s'est notamment traduite par la création d'une direction innovation dès 2008, qui s'est concrétisée par la mise en place de technologies innovantes, telles que le traitement des CSR (combustible solide de récupération), ou l'utilisation de péniches pour transporter une partie de nos déchets...

Grâce à cette quête de progrès et d'amélioration, Paprec Group est reconnu depuis des années et régulièrement salué à travers l'attribution de nombreux prix et distinctions. C'est ainsi qu'en 2013, nous avons obtenu le prix spécial du jury des Trophées de la Diversité attribué par Diversity Conseil.

Je vous propose de lire ce Rapport Développement Durable de Paprec, très complet, pour mieux comprendre pourquoi les préoccupations environnementales, sociales et sociétales demeurent « l'ADN de Paprec ».





**LEADER INDÉPENDANT  
DU RECYCLAGE EN  
FRANCE, PAPREC  
COLLECTE, TRIE ET  
RECYCLE NOS DÉCHETS  
POUR EN FAIRE LES  
MATIÈRES PREMIÈRES  
DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE.**

# RSE

## Les enjeux du Groupe

Paprec collecte les déchets de ses clients, les transforme en matières premières valorisables, qui sont ensuite vendues pour fabriquer de nouveaux produits consommables.



### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE UNE COLLECTE DÉCENTRALISÉE

- Optimisation du taux de collecte (mélange de déchets, tri préalable...).
- Optimisation des flux de transport (émissions de CO<sub>2</sub> des 1200 poids lourds et 600 véhicules légers).
- Traçabilité des déchets dangereux (D3E, amiante...).
- Satisfaction client (adaptation au processus de production, accompagnement dans le tri...).
- Sécurité des travailleurs (rippeurs, chauffeurs).
- Développement des moyens de transport alternatifs.

### 2<sup>E</sup> ÉTAPE TRI, RECYCLAGE ET FABRICATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

- Innovation et optimisation du taux de recyclage.
- Qualité des matières sortantes.
- Sécurité des employés et des personnels intérimaires (accidents du travail, incendies).
- Formation et employabilité des salariés.
- Empreinte environnementale (pollution des sols, émissions de CO<sub>2</sub>, consommations d'énergie).
- Respect des règles ICPE, des normes ISO, certifications.

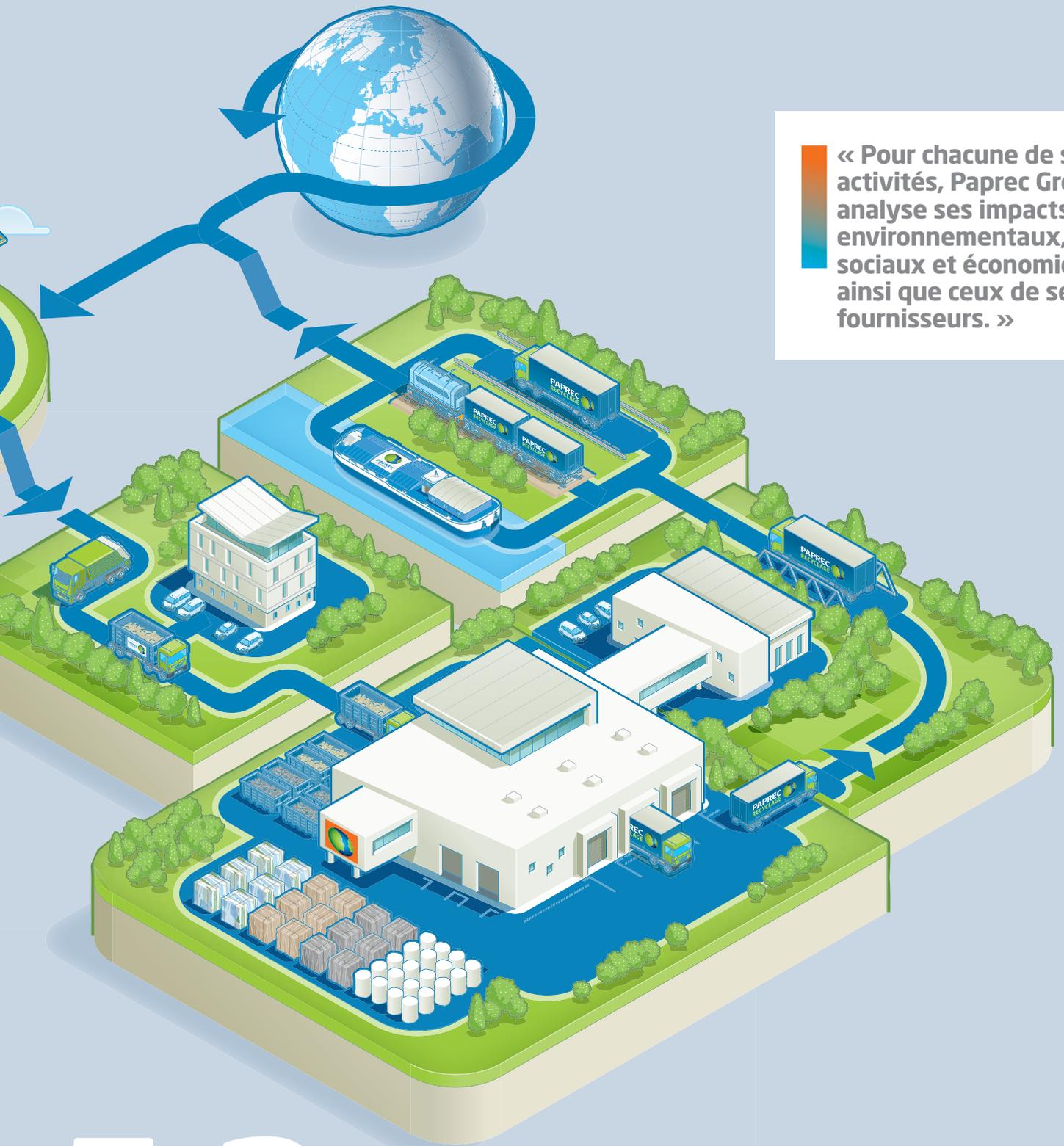
### 3<sup>E</sup> ÉTAPE VENTE DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

- Collaboration avec les acteurs économiques pour créer de nouvelles filières.
- Développement de moyens de transport alternatifs.
- Accompagnement du client et écoconception.
- Développement de nouveaux processus de valorisation (méthanisation, CSR, compostage...).
- Satisfaction client (qualité des matières, respect des cahiers des charges...).



### ENJEUX TRANSVERSAUX

Système de management environnemental et gestion des certifications – Achats – Veille réglementaire et respect des ICPE  
 Amélioration de la performance environnementale – Gouvernance éthique et responsable – Gestion des ressources humaines (salaires, formation) – Employabilité – Dialogue avec les parties prenantes.



« Pour chacune de ses activités, Paprec Group analyse ses impacts environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que ceux de ses fournisseurs. »

**5,3** millions de tonnes de déchets traités en 2013 et recyclés en matières premières issues du recyclage.



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE PAPREC

## Un spécialiste du recyclage

LE RECYCLAGE ET LA PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES À PARTIR DES DÉCHETS CONSTITUENT LE MOTEUR DE CROISSANCE DE PAPREC, SPÉCIALISTE DU RECYCLAGE DEPUIS SON ORIGINE. LE GROUPE PROPOSE À SES CLIENTS, ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS, UNE SOLUTION INDUSTRIELLE : LA COLLECTE DE LEURS DÉCHETS, LEUR RECYCLAGE ET LA VENTE DES MATIÈRES PREMIÈRES QUI EN SONT ISSUES. POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ ET RESTER FIDÈLE À LA VISION DE SON FONDATEUR, PAPREC PLACE L'HOMME AU CŒUR DE SON MODÈLE DE CROISSANCE. LE GROUPE S'EST DOTÉ D'UNE GOUVERNANCE, D'UN OUTIL INDUSTRIEL ET D'OUTILS DE GESTION DES RISQUES QUI ALLIENT EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE, SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET EXEMPLARITÉ.

### LES MOTEURS DE PAPREC POUR ÊTRE LE LEADER DANS LE SECTEUR DU RECYCLAGE

Le secteur du recyclage est en forte croissance depuis plusieurs années en Europe et en France. Son développement fait émerger de nouveaux modèles de croissance limitant les consommations de matières premières vierges. Paprec, pionnier du recyclage en France, bénéficie de ce contexte favorable en capitalisant sur différents facteurs :

- les réglementations française et européenne deviennent chaque année plus exigeantes pour les activités de collecte et de recyclage. Ainsi, en France, le Grenelle de l'environnement a défini plusieurs objectifs pour le recyclage et la valorisation des déchets. Les attentes dans le domaine de la qualité des matières premières issues du recyclage (MPIR) sont également devenues un enjeu crucial. Autre signal fort, au sein des pays européens, la réutilisation et le recyclage des matières premières sont désormais préférés à l'incinération ou à l'enfouissement des déchets.
- la croissance économique et démographique des pays émergents entraîne des tensions sur certaines

matières premières vierges, directement extraites des milieux naturels.

Les MPIR constituent ainsi une source d'approvisionnement devenue indispensable. Paprec Group applique des exigences qualité très strictes afin de pouvoir anticiper tout durcissement de la réglementation des pays dans lesquels il opère.

Par exemple, la réglementation dite « Green Fence », mise en place en Chine en 2013, a renforcé les exigences du pays en termes de qualité. Grâce à ses normes internes, Paprec n'a connu aucune des difficultés rencontrées par d'autres. Pour saisir les opportunités liées à l'évolution du marché, le Groupe propose à ses clients une offre intégrée (de la collecte des déchets à la revente de MPIR) et variée (quatorze familles de déchets traitées). Sa performance repose sur sa capacité à assurer, dans la durée, des débouchés à l'ensemble des déchets qu'il collecte et recycle. Au-delà de ces facteurs de croissance, le succès de Paprec dépend de sa capacité à anticiper ces évolutions. Il s'agit, en particulier, de savoir gérer la multiplication et la complexification des déchets, d'appréhender les risques liés au traitement de nouveaux matériaux, de veiller au respect des normes conditionnant l'octroi de permis d'exploitation par les autorités

**Paprec veille à intégrer la RSE sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, notamment grâce à la mise en place de systèmes de management environnemental, une gestion des ressources humaines « humaniste » et un dialogue permanent avec ses parties prenantes.**

(ICPE<sup>1</sup>), tout en conservant sa réputation d'excellence dans la qualité des MPIR qu'il vend à ses clients.

### UNE CROISSANCE PÉRENNE ET DYNAMIQUE

Le Groupe dispose de plusieurs leviers pour assurer son développement :

- son maillage territorial qui, avec soixante-douze usines réparties sur les territoires français et suisse, assure sa réactivité afin de répondre aux demandes de ses clients. Cette proximité avec les sites de production de ses clients permet à



INTERVIEW : **JEAN-LOUIS BAIVIER**, SENIOR MANAGER DÉCHETS, RECYCLAGE, VALORISATION – **DISNEY**

### Pourquoi avoir choisi de travailler avec Paprec ?

Les équipes Paprec ont su nous proposer des solutions spécifiques adaptées à nos besoins. Elles ont respecté leurs engagements, notamment dans les innovations proposées, en nous apportant de réelles optimisations et un véritable confort de travail. Paprec est un professionnel du métier, qui sait donner à ses équipes les moyens et l'envie de travailler.

C'est une entreprise avec un management humain, qui fait que les salariés sont contents d'y travailler. Les équipes sont disponibles et réactives auprès du client, mais aussi fidèles et loyales – deux caractéristiques importantes dans le monde du déchet.

Paprec de réduire les déplacements et leur coût et d'être compétitif ;

- l'innovation, grâce à laquelle l'ensemble des métiers de Paprec sont optimisés ;
- les compétences des collaborateurs du Groupe.

Trois indicateurs rendent compte de la performance de Paprec :

- sa croissance annuelle moyenne qui s'élève à +29 % depuis 1994 ;
- sa capacité à recycler efficacement les déchets : en 2013, le taux de recyclage a atteint en moyenne 73 % ;
- la satisfaction de ses clients, suivie au travers des études réalisées régulièrement et du travail quotidien des agences auprès de leurs clients. ■

1\_Installations classées pour la protection de l'environnement.



Un tromel de plus de 10 m destiné au tri des déchets sur le site d'Échalier, à Clermont-Ferrand, l'un des plus modernes d'Europe.

## INNOVATION : BILAN DES INVESTISSEMENTS 2013

Poursuivant ses travaux de veille sur l'innovation, Paprec a démontré, en 2013, sa capacité à innover afin d'optimiser les filières existantes et de favoriser l'émergence de nouvelles filières de recyclage. Ainsi, en 2013, entre autres projets, le Groupe a travaillé sur le développement d'une machine de démantèlement des écrans plats et a réalisé une étude technique sur les produits et la valorisation. Paprec a également développé la solution « Easylogistic », notamment retenue dans le cadre du contrat conclu avec Disney. Cette solution repose sur des compacteurs équipés de boîtiers prévenant le client sur une plateforme web du niveau de remplissage de chacun des compacteurs.



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE EN PRATIQUE

## La filière plastique

PAPREC S'EST ENGAGÉ, DEPUIS 2000, DANS LE RECYCLAGE DES MATIÈRES PLASTIQUE AVEC L'USINE DE TRÉMEN-TINES. LE GROUPE A CONNU UN IMPORTANT DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE SA FILIALE PAPREC PLASTIQUES. EN FRANCE, C'EST AUJOURD'HUI LE PREMIER ACTEUR DU RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUE AVEC DIX USINES DÉDIÉES ET PLUS DE 250 000 TONNES TRAITÉES ET RECYCLÉES EN 2013. LA RÉUSSITE DE PAPREC PLASTIQUES EST FONDÉE SUR L'INNOVATION, LA QUALITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES, LA CERTIFICATION DES MATIÈRES PREMIÈRES AVEC LE RÉSEAU DE LABORATOIRES ASSOCIÉS, ET LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS STRATÉGIQUES.

### PREMIER ACTEUR DU RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUE

Afin d'assurer le développement de la filière plastique, Paprec entretient un dialogue permanent avec les parties prenantes du secteur (collectivités, industriels, fédérations, éco-organismes...). Les principaux défis auxquels la filière plastique est confrontée concernent l'augmentation du taux de collecte sur les flux existants, l'ouverture du recyclage à de nouveaux flux de matières, l'amélioration des processus industriels et l'optimisation du taux de recyclage du plastique, qui n'est aujourd'hui que de 21 %, en moyenne, en France. Grâce à l'acquisition de Matières Plastiques de Bourgogne (MPB) et de Prodhag, en 2013, Paprec Plastiques a renforcé son savoir-faire et son maillage territorial. Le rachat de MPB, spécialiste du recyclage de PEHD, confirme l'orientation de Paprec

Plastiques vers le recyclage du déchet postconsommation. L'acquisition de Prodhag, spécialiste du broyage haut de gamme des matières techniques, complète, quant à elle, les savoir-faire du Groupe sur les déchets neufs des plasturgistes. Ces deux intégrations représentent trois usines supplémentaires pour le Groupe, qui renforce, notamment, sa présence en Rhône-Alpes, région phare de la plasturgie en France. Paprec Plastiques innove pour apporter les solutions les mieux adaptées au traitement des déchets plastique de ses clients. L'innovation représente en outre un élément d'autant plus important pour la filière plastique que les évolutions réglementaires sont rapides et nécessitent une grande réactivité de la part des acteurs du recyclage pour adapter leurs outils de production aux nouvelles exigences. L'innovation dans l'outil industriel demeure l'un des leviers majeurs pour améliorer le taux de recyclage des plastiques.

Pour accélérer l'innovation et tirer parti des synergies entre ses activités et les besoins des industriels, Paprec a noué des partenariats stratégiques avec des acteurs de premier plan. Ainsi, conscients des enjeux environnementaux représentés par les menuiseries en fin de vie, Paprec, le Groupe Saint-Gobain et sa filiale Lapeyre, leaders dans leur domaine, ont partagé leurs expertises avec un objectif commun : organiser une filière pour collecter, traiter et remettre dans des circuits de recyclage les matières issues de ces menuiseries. Paprec a mis en place un outil industriel innovant capable de séparer les matériaux des menuiseries en fin de vie (bois, PVC ou aluminium, verre). Ce partenariat vertueux permet de structurer une filière jusqu'alors peu traitée. ■



Dix usines dédiées et plus de 250 000 tonnes traitées et recyclées en 2013.



INTERVIEW : **PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR**, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE **SAINT-GOBAIN**

### Comment avez-vous été amené à nouer un partenariat avec Paprec ?

Des millions de fenêtres finissent en décharge chaque année, alors que le verre est recyclable à l'infini. Nous recherchons donc des solutions pour accéder à ce gisement de 100 000 tonnes de verre par an et pour remettre dans un circuit de valorisation ces fenêtres en fin de vie.

Après une étude de faisabilité, nous avons recherché un partenaire capable d'apporter des solutions de collecte et de recyclage des matériaux (verre, bois, PVC et aluminium). Paprec, leader du recyclage en France, s'est rapidement imposé : nous partageons le même objectif de création d'une filière industrielle nationale de collecte et de recyclage.

Un contrat de partenariat a été signé en février 2013, pour créer la première filière industrielle française de valorisation des fenêtres et autres menuiseries en fin de vie.

### Quelles sont, selon vous, les forces de ce partenariat ? Quelles synergies peuvent naître et se développer ?

Les forces de ce partenariat résident dans les expertises techniques de nos deux sociétés et la collaboration de nos équipes.

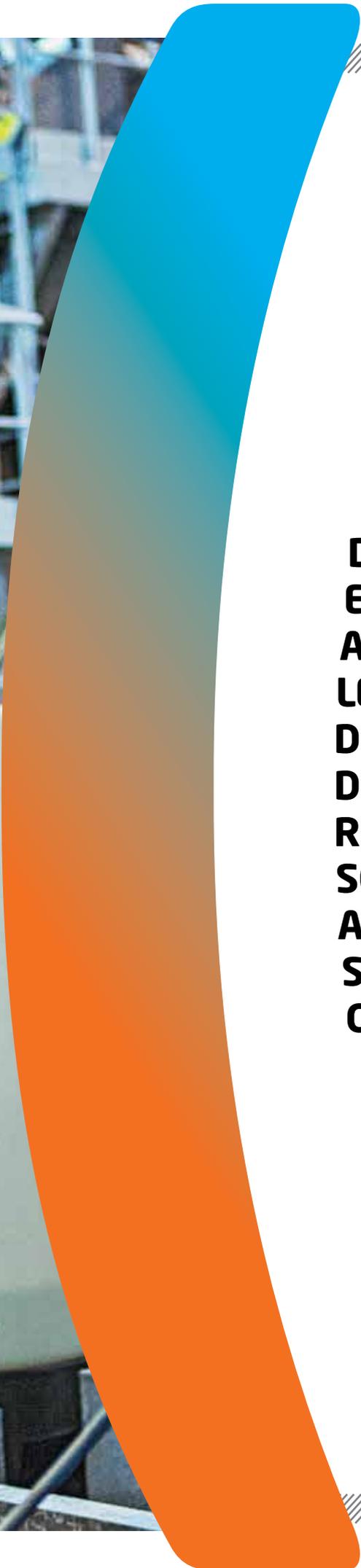
Paprec est un spécialiste de la collecte, du transport et du recyclage des déchets. Saint-Gobain utilise les matières premières issues du recyclage fabriquées par Paprec, et nos experts verriers aident Paprec à définir les spécifications techniques pour le calcin, mais aussi le PVC.

### Quelles sont, selon vous, les spécificités et les forces de Paprec ?

Paprec nous est apparu comme une société dynamique et motivée par le sujet du recyclage des fenêtres en France. Laquelle avait l'organisation et la logistique adéquates pour la création d'une filière nationale. Grâce à son dynamisme et sa réactivité, nous avons pu démarrer très vite.

Paprec est un spécialiste du recyclage en France : nous avons donc créé une filière multimatériaux. Nous devons maintenant poursuivre nos efforts pour en faire une filière industrielle économiquement rentable.



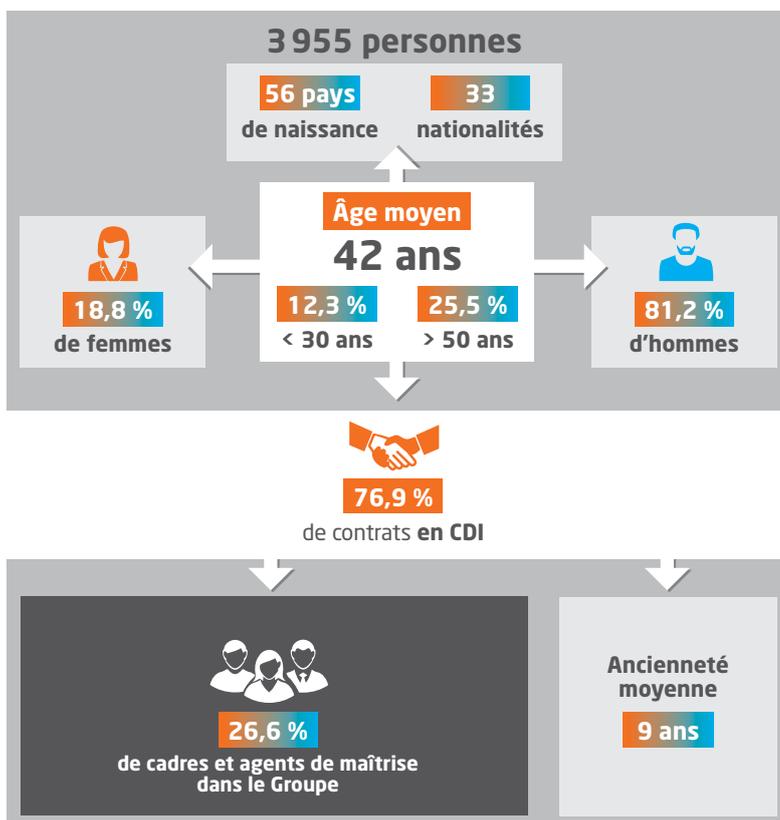


**DEPUIS SA CRÉATION  
EN 1994, PAPREC  
A TOUJOURS PLACÉ  
LES ENJEUX DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE  
RESPONSABILITÉ  
SOCIALE ET SOCIÉTALE  
AU CŒUR DE SA  
STRATÉGIE DE  
CROISSANCE.**



# LA DIVERSITÉ POUR PHILOSOPHIE

Depuis vingt ans, Paprec a su intégrer et fédérer l'ensemble de ses collaborateurs autour d'une valeur fondatrice et définissant l'identité du Groupe : la diversité. Elle est à la fois le reflet de ses collaborateurs, et des différentes entreprises qui ont progressivement rejoint le Groupe et qui contribuent désormais à sa culture. L'entreprise a su faire de la diversité une force et un avantage compétitif.



## LA DIVERSITÉ, REFLET DES COLLABORATEURS DU GROUPE

La diversité recouvre de nombreux aspects, qu'il s'agisse d'égalité entre les femmes et les hommes, de promotion de l'emploi des seniors, d'intégration de travailleurs en situation de handicap, de promotion des non-diplômés, ou encore de l'intégration de collaborateurs de trente-trois nationalités différentes. Cette diversité s'illustre de fait dans les profils des collaborateurs recrutés par Paprec, dans le contexte socioéconomique dans lequel s'inscrivent ses activités et dans la variété de ses implantations géographiques. Ces éléments ont contribué à inscrire la diversité dans la culture d'entreprise promue par le Président-fondateur depuis l'origine. 2013 a été, en ce sens, une année charnière avec le lancement de la concertation sur la Charte de la laïcité et de la diversité de Paprec Group. Malgré la crise économique, Paprec a continué en 2013 à créer des emplois pérennes, locaux et non-délocalisables, sur tout le territoire national, pour répondre aux besoins qu'implique sa croissance régulière. Ainsi, les recrutements sont en légère baisse



## PAPREC LANCE SA CHARTE DE LA LAÏCITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

Le lancement de la concertation sur la Charte de la laïcité et de la diversité de Paprec Group a eu lieu en 2013. La consultation des instances représentatives du personnel a été un moment fort, pour Paprec, avec plus de trois cents consultations effectuées auprès de comités d'entreprise, d'agences, d'élus du personnel et de collaborateurs aux profils variés. La Charte de la laïcité et de la diversité a finalement été adoptée unanimement en février 2014 par les élus du personnel. Fondée sur huit principes destinés à faire vivre au sein de l'entreprise la promotion des diversités, valeur fondatrice du Groupe, cette Charte invite l'ensemble des collaborateurs à tendre vers un meilleur vivre ensemble par leurs réflexions et le respect mutuel.

en 2013 par rapport à l'année précédente : 71 agents de maîtrise et cadres ainsi que 169 ouvriers et employés ont été recrutés. Parmi ces recrutements, 75 % étaient des CDI (contre 71 % en 2012).

### L'INTÉGRATION ET LA FORMATION DES SALARIÉS, FONDAMENTS DE LA CULTURE D'ENTREPRISE PAPREC

Paprec a mis en place, depuis plusieurs années, un système de parrainage afin d'assurer la bonne intégration des nouveaux arrivants. Un parcours d'intégration est également mis en œuvre pour l'ensemble des personnes recrutées. En 2013, un parcours d'intégration spécifique a été mis en place à destination des employés promus agents de maîtrise et des salariés entrés à la suite de l'intégration d'une nouvelle structure. Cent six personnes ont été concernées par l'ensemble des parcours d'intégration en 2013. Paprec veille au respect des formations obligatoires devant être suivies par certains salariés, dont les tâches nécessitent des formations qui répondent à des impératifs réglementaires. Par ailleurs, des formations

spécifiques sont organisées pour répondre aux besoins du Groupe sur certains types de métiers. Ainsi en novembre 2013, un séminaire de formation à destination des forces commerciales et des Directeurs d'agence a été organisé afin d'homogénéiser la culture commerciale au sein d'un Groupe décentralisé et en croissance.

### PAPREC REMPORTE LE TROPHÉE DE LA DIVERSITÉ

Le 26 septembre 2013, Paprec a reçu le Prix Spécial du Jury des Trophées de la Diversité. Pour cette huitième édition, le jury a désigné huit lauréats pour la qualité des projets dans les pratiques RH et managériales (sourcing, recrutement, intégration, formation, maintien dans l'emploi, communication, développement de carrière et relations sociales). Ce prix récompense l'effort continu de Paprec, depuis vingt ans, pour faire vivre la diversité comme une valeur fondamentale de l'entreprise.



## CONDITIONS DE TRAVAIL : ASSURER LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Les risques auxquels est confronté Paprec en matière de santé et de sécurité sont divers. Ils concernent aussi bien les accidents du travail que la gestion des risques d'incendie ou la pénibilité des situations de travail. Les conséquences d'une mauvaise gestion de ces risques peuvent être nombreuses : accidents du travail, absentéisme, indisponibilité de l'outil industriel, pertes financières, dégradation de l'efficacité opérationnelle...

Intégré dans le système de management du Groupe, ce sujet est piloté par le service Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) et relayé au niveau des agences par les correspondants sécurité et leurs Directeurs. La Directrice QSE rend compte, chaque mois, au PDG, lors du volet sécurité du Comité Environnement, des résultats obtenus par chaque site et de façon à suivre les éventuelles mesures correctives. En 2013, les actions engagées par Paprec en matière de santé ou de sécurité ont fait

baisser le taux de fréquence du Groupe (62,24 contre 64,85 en 2012). Les résultats de Paprec en matière de sécurité sont la conséquence des actions de sensibilisation initiées depuis plusieurs années. Des fiches thématiques sont publiées sur l'intranet du Groupe, le WikiPaprec. Elles servent de support, à chaque correspondant sécurité pour animer, dans leur agence, des moments d'échange afin de partager les bonnes pratiques et de sensibiliser les collaborateurs.



**Jean-Luc Petithuguenin a fixé le cap :**  
**« Je veux que nous restions l'une des meilleures entreprises du secteur, malgré la croissance de nos risques liée à l'augmentation de notre taille. »**

### LE CONGRÈS SÉCURITÉ D'AVRIL 2013

Organisé à l'initiative du service Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) le 11 avril 2013, le deuxième congrès sécurité du Groupe a rassemblé l'ensemble des Directeurs d'agence et des correspondants sécurité, soit cent dix-neuf collaborateurs. Son objectif principal était de sensibiliser les collaborateurs au sujet des accidents du travail, qui peuvent exposer l'entreprise à des risques humains, financiers et de perte d'efficacité opérationnelle. Depuis 2001, de nombreux progrès ont été réalisés, notamment grâce à la mise en place d'outils tels que les flashes sécurité, les causeries sécurité et les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Néanmoins, la marge de progression reste importante et la culture sécurité doit s'ancre afin d'atteindre un objectif de réduction marquée des accidents du travail. Cela passe par la prévention, mais aussi par une analyse précise des accidents. Au-delà de ces impératifs, l'enjeu est avant tout de respecter la philosophie du Groupe : l'excellence.



# GESTION DES RISQUES

Paprec s'est doté d'outils de pilotage afin de gérer les principaux types de risques auxquels l'entreprise doit faire face, qu'il s'agisse des risques opérationnels liés à ses activités ou des risques économiques (volatilité des prix des matières premières issues du recyclage, solvabilité des clients et fournisseurs, etc.).

## UNE ORGANISATION ADAPTÉE

La direction QSE est en charge du respect des normes et réglementations sur chacun des sites du Groupe. Elle est également responsable du pilotage des systèmes de management dans le cadre des démarches de certification ISO 14001, ISO 9001 et OHSAS 18001. La rationalisation de ces certifications a été initiée en 2013. Le périmètre des sites certifiés est étendu chaque année et l'objectif que le Groupe s'est fixé est d'atteindre 100 % de sites certifiés (ISO 14001, ISO 9001) ou disposant d'un label (Certirec, Qualival) à horizon fin 2014. Le deuxième objectif, à moyen terme, est de développer les triples certifications (qualité, sécurité, environnement) sur les sites Paprec.

## LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Les risques d'incendie sont traités avec une attention particulière, chez Paprec, en raison des matières facilement inflammables traitées sur ses sites (papiers-cartons, en particulier). La mise en place de systèmes de rampes d'eau (sprinklage) sur l'ensemble des presses et broyeurs du Groupe, initiée en 2012, s'est achevée en 2013. Une revue de l'ensemble de certains sites a été effectuée et un système

de sprinklage, ainsi que des caméras associées à un système d'extinction automatique en cas de départ de feu seront installés.

## LA MULTIPLICATION DES CONTRÔLES SUR LES SITES PAPREC

Paprec a l'obligation de rendre des comptes aux autorités sur sa gestion des risques afin d'obtenir des autorisations d'exploitation pour les ICPE<sup>1</sup>. Face aux exigences croissantes de l'administration dans le secteur du recyclage depuis plusieurs années, Paprec organise régulièrement des audits internes effectués par la direction QSE afin de limiter au maximum le risque de non-respect des autorisations d'exploitation de ses sites.

En 2013, quarante-sept audits réglementaires ont ainsi eu lieu (contre quarante-quatre en 2012). Ils préparent les sites aux visites réalisées par les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Celles-ci ont effectué vingt-six inspections en 2013 (contre vingt-cinq en 2012) et n'ont constaté aucune non-conformité significative. ■

<sup>1</sup> Installations classées pour la protection de l'environnement.

**50**  
sites certifiés  
ou disposant d'un  
label en 2013.

**1**  
site disposant  
d'une triple  
certification en 2013.

**100%**  
des ventes de matières  
premières certifiées  
ISO 9001 en 2013.

**47**  
audits internes  
réglementaires  
en 2013.

**26**  
visites de la DRIRE  
en 2013.

**5 840 k€**  
consacrés  
à la protection  
de l'environnement  
en 2013.

# L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Au-delà des bénéfices environnementaux inhérents à son activité, le Groupe limite son empreinte environnementale, prévient la pollution des sols, de l'air ou de l'eau. Les principaux enjeux environnementaux concernent sa consommation d'énergie nécessaire à la collecte des déchets et aux activités de recyclage, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et les risques de pollution liés aux matières pouvant être dangereuses pour l'environnement. L'ensemble de ces impacts potentiels fait l'objet d'un suivi rigoureux.

## MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Les principales sources d'énergie utilisées par Paprec pour ses activités sont l'électricité, pour ses centres de tri, et le gasoil pour son parc de camions et certaines opérations de manutention.

Le gasoil représente le premier poste de coûts énergétiques du Groupe et permet aux mille deux cents poids lourds et aux près de six cents véhicules légers de Paprec d'assurer la collecte des déchets auprès de ses clients. Paprec s'efforce de renouveler régulièrement sa flotte de véhicules afin de limiter sa consommation de gasoil. La maîtrise de ces consommations passe également par la formation des chauffeurs à l'écoconduite et l'optimisation des moyens de transport par le recours au report modal dès que cela est possible. 107 323 tonnes de déchets ont ainsi transité par voie fluviale en 2013, contre 68 658 tonnes en 2012.

Les dépenses d'électricité représentent un montant total de 4,7 millions d'euros en 2013. ●●●

	IMPACTS ⇐	BÉNÉFICES +
RESSOURCES NATURELLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Production de déchets non recyclables au terme des opérations de tri et de valorisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Économie de ressources naturelles.</li> </ul>
ÉNERGIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Consommation énergétique nécessaire aux opérations de tri et de valorisation.</li> <li>▶ Consommation de carburant pour assurer la collecte et le transport des déchets et des matières premières issues du recyclage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Économie de l'énergie nécessaire à la production des matières premières (électricité, pétrole, hydrocarbures,...).</li> </ul>
SOLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pollution des milieux aquatiques en cas de pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Diminution de la quantité de déchets mis en décharge et donc des pollutions induites.</li> <li>▶ Réduction de la quantité de minéraux et de ressources naturelles extraits.</li> </ul>
EAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pollution des milieux aquatiques en cas de pollution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Diminution des polluants susceptibles de modifier les nappes phréatiques.</li> <li>▶ Réduction des consommations d'eau nécessaires à la production des matières premières vierges.</li> </ul>

Ce tableau présente les principaux impacts et bénéfices environnementaux induits par les activités de recyclage.



### ... LIMITER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ISSUS DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Malgré son rôle de recycleur, Paprec génère des déchets non-recyclables liés à son activité. L'objectif du Groupe est d'optimiser la production de matières premières issues du recyclage tout en générant moins de déchets non-recyclables. Pour atteindre cet objectif, Paprec investit dans l'amélioration de ses processus industriels sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

### PRÉVENIR LES POLLUTIONS

Certains déchets recyclés par Paprec peuvent se révéler dangereux pour l'environnement (métaux lourds, batteries...). Le Groupe répond aux normes et standards réglementaires les plus exigeants et met en place des systèmes de gestion et de prévention adaptés pour prévenir les pollutions éventuelles liées au recyclage de ces déchets. Aucune pollution de ce type n'a été relevée, en 2013, sur les sites du Groupe.

### MESURER L'EMPREINTE CARBONE

Pour anticiper un certain nombre d'obligations réglementaires, et aussi pour répondre aux questions de plus en plus nombreuses des clients, Paprec a mis en place, depuis 2011, un outil de mesure de son empreinte carbone, selon la méthode du GHG Protocol<sup>2</sup>. La réalisation de bilans annuels GES permet au Groupe de

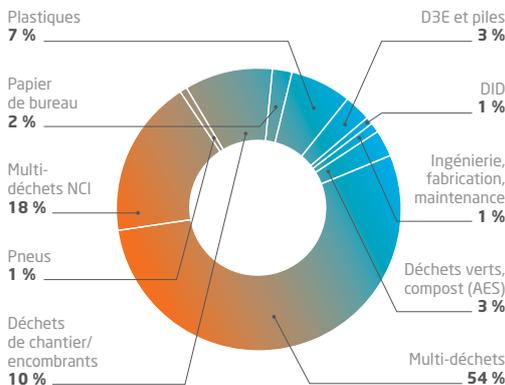
mesurer sa progression dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités. En 2013, le périmètre couvert pour la mesure concerne quatre-vingt-treize sites géographiques sur les cent un sites de Paprec. Pour l'année 2013, les émissions de Paprec s'élèvent à 62 739 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour le scope 1 (émissions directes) et 3 295 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour le scope 2 (électricité). Les émissions par tonne traitée sont stables par rapport à 2012. ■

2\_Standard international de comptabilité carbone et base des formats de reporting carbone utilisés par les agences de notation comme, par exemple, le Carbon Disclosure Project.

### TAUX DE RECYCLAGE PAR TYPE DE DÉCHETS EN 2013

PAPIERS/ CARTONS	98 %	
PLASTIQUES	90 %	
DIB	48 %	
DÉCHETS DE CHANTIER	70 %	
D3E	78 %	
BOIS	99 %	
COLLECTE SÉLECTIVE	81 %	
FERRAILLES	97 %	
MÉTAUX	99 %	
DÉCHETS VERTS	99 %	

### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> EN 2013



## LE CALCULATEUR CARBONE COMME OUTIL DE PERFORMANCE COMMERCIALE

À la suite de la mise en place d'un outil de mesure de son empreinte carbone, Paprec a développé des outils spécifiques pour permettre aux équipes commerciales et aux ingénieurs d'études de réaliser des bilans GES pour les prestations fournies. En effet, il apparaît important pour le Groupe de communiquer sur les rejets de GES que le recyclage permet d'éviter aux différentes filières industrielles et de mettre en avant ses bénéfices environnementaux auprès de ses clients. C'est pourquoi une formation à ces nouveaux outils a été organisée en avril 2013 en présence de cent trente collaborateurs, avec deux objectifs principaux : définir les éléments de langage propres à la problématique carbone et expliquer de façon simple le calculateur. Cet outil est mis à disposition des commerciaux Paprec, accompagné d'un manuel d'utilisation capable d'anticiper la majorité des questions ainsi qu'une grille de lecture reprenant la méthode, les chiffres utilisés, la construction des calculs, etc.



# LA CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE

Grâce à la production de matières premières issues du recyclage et aux efforts pour la diminution de ses émissions de GES, Paprec améliore constamment ses performances environnementales.

### LES ÉCONOMIES DE MATIÈRES PREMIÈRES INDUITES PAR L'ACTIVITÉ DE PAPREC

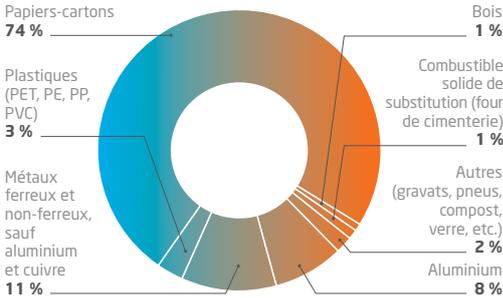
L'activité de Paprec est par essence porteuse de bénéfices environnementaux. Le recyclage est porteur d'externalités positives dans la mesure où il évite l'extraction de nouvelles matières premières grâce à la production de matières premières issues du recyclage. Cette activité fait économiser l'énergie nécessaire à la transformation des matières premières, et réduit, aussi, les émissions de GES associées. Le recyclage constitue donc une réponse concrète pour préserver les ressources naturelles.

En 2013, Paprec a recyclé 4 980 milliers de tonnes de déchets, soit 80 % des déchets collectés par le Groupe et autant de tonnes qui ont été valorisées et non-enfouies ou incinérées. L'optimisation du taux de recyclage pour l'ensemble des matières traitées par le Groupe constitue ainsi un enjeu majeur, non seulement d'un point de vue économique pour l'entreprise, mais également du point de vue des bénéfices environnementaux propres à l'activité.

### LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES PAR LE RECYCLAGE

Le bilan GES effectué tous les ans par Paprec mesure les émissions évitées grâce à l'activité de recyclage du Groupe. Les facteurs d'émissions évitées utilisés pour effectuer ce calcul, extraits de la base Prognos 2008, comparent les émissions liées à l'extraction et au traitement des matières premières vierges à celles liées au recyclage de ces mêmes matières. En 2013, ces émissions évitées s'élèvent à 2,2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> soit une hausse de 39 % par rapport à 2012. ■

#### ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> ÉVITÉES EN 2013





# L'EMPREINTE ÉCONOMIQUE DE PAPREC



En raison de son implantation sur l'ensemble du territoire national, Paprec contribue largement au dynamisme économique des territoires sur lesquels le Groupe est présent. Cette empreinte économique se mesure par la répartition de la valeur ajoutée générée par le Groupe entre ses salariés (81 640 milliers d'euros de salaires versés en 2013), ses fournisseurs et l'acquittement des différents impôts.

## UNE POLITIQUE SOCIALE AVANCÉE

Paprec mène une politique de rémunération attractive pour tous ses collaborateurs, et veille à avoir une politique sociale avancée pour les plus bas salaires. L'ensemble des collaborateurs reçoit ainsi une rémunération brute au moins égale au smic plus 150 euros, ainsi qu'un treizième mois.

## LES ACHATS DU GROUPE : UN VECTEUR POUR DES EMPLOIS LOCAUX ET DURABLES

La direction des achats porte une attention croissante à la responsabilité environnementale et sociale de ses fournisseurs. Elle se rend régulièrement sur leurs sites de production afin de s'assurer des bonnes conditions de travail des personnels et d'identifier les principaux risques environnementaux et de sécurité. Les relations de proximité tissées avec les fournisseurs du Groupe au fil des années, parfois depuis l'origine, représentent un avantage compétitif significatif pour Paprec par rapport à ses concurrents. Ainsi, 70 à 80 % des fournisseurs accompagnent le Groupe depuis de nombreuses années. En outre, les PME-PMI représentent environ 50 % des fournisseurs de Paprec et s'imposent comme des partenaires fiables et rapidement mobilisables. Paprec est une entreprise très décentralisée, ce qui en fait un acteur important de l'économie locale dans les zones géographiques où l'entreprise est implantée. Ce maillage territorial, ainsi que le modèle économique du Groupe, qui repose sur sa capacité d'anticipation des besoins et sa réactivité, impliquent une proximité géographique importante avec ses fournisseurs. Les fournisseurs locaux représentent ainsi une part importante des achats du Groupe et la direction des achats veille à sélectionner des fournisseurs disposant d'un réseau d'implantations locales pour une plus grande proximité avec les agences. ■

Le grand nombre d'implantations locales du Groupe, d'une part, et son positionnement sur un marché dont la réglementation évolue rapidement, d'autre part, impliquent une communication régulière de Paprec vers les élus locaux et nationaux pour assurer son développement.

## ANCRAGE LOCAL ET DIALOGUE AVEC LES ÉLUS

Piloté sur le plan national par la Direction du Groupe, le dialogue avec les élus est également assuré par chacun des Directeurs d'agence et de région. Les élus sont sensibilisés à l'ensemble des métiers et compétences de Paprec, et aussi aux contraintes auxquelles le Groupe peut avoir à faire face.

### CONTRIBUER AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL

L'ancrage local de Paprec est une réalité forte, illustrée par l'implication du Groupe auprès des territoires afin d'exercer son rôle d'entreprise citoyenne. Pour ce faire, Paprec s'efforce de créer des emplois locaux et durables partout où le Groupe est implanté. Ce rôle d'entreprise citoyenne prend également la forme d'actions de sensibilisation sur les bienfaits du recyclage, avec notamment l'organisation de journées portes ouvertes dans les usines Paprec et l'accueil d'écoles sur les sites du Groupe.

Paprec travaille aussi à l'insertion par l'emploi, sous plusieurs formes : en partenariat avec l'association Nos Quartiers ont des Talents (NQT), en collaborant avec de nombreuses EA et ESAT, en soutenant le GESAT (Réseau national du secteur protégé et adapté), en parrainant des personnes éloignées de l'emploi, etc. En 2013, par exemple, l'agence Paprec Chantiers, à Gennevilliers, a réalisé près de 1 950 heures en collaboration avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

### LE RENFORCEMENT CONTINU DU MAILLAGE TERRITORIAL DU GROUPE PAR DES ACQUISITIONS LOCALES

Paprec a fait l'acquisition de trois nouvelles sociétés, en 2013 :

- le rachat de SEF Environnement va renforcer l'offre Paprec de recyclage de déchets verts en région PACA, un territoire où le nombre d'installations de ce type est encore faible ;

- Paprec Plastiques confirme son orientation vers le recyclage des déchets postconsommation avec l'acquisition de Matières Plastiques de Bourgogne (MPB), entreprise implantée depuis 1999 à Chalon-sur-Saône ;

- Paprec Plastiques investit également la région Rhône-Alpes, secteur phare de la plasturgie, avec l'acquisition de Prodhag, dont les deux usines sont spécialisées dans le recyclage des déchets neufs des plasturgistes ;

- enfin, un nouveau centre de tri a été créé en 2013 à Liouc dans le Gard, avec l'agence Paprec Cévennes-Vidourle. ■



INTERVIEW : **WILLIAM DUMAS, DÉPUTÉ DE LA 5<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION DU GARD**

### Quelle est la contribution de Paprec dans l'économie locale ?

Paprec s'est implanté en Cévennes Méridionales grâce au partenariat avec le syndicat local de traitement des déchets ménagers, le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle. Paprec a parfaitement intégré la logique de la collectivité : y relocaliser le maximum d'activités de valorisation et de recyclage. L'unité de tri du « sac jaune » a déjà permis de créer une douzaine d'emplois. Et si le service public, via le SYMTOMA, s'impose comme l'initiateur du développement d'activités nouvelles dans le recyclage, Paprec pourrait en être le carburant écologique...

### Le rôle de Paprec sur votre territoire s'étend-il au-delà de l'économie locale ?

La localisation particulière de cette unité de tri, à Liouc, est une assurance de développement au cœur du triangle semi-urbain Montpellier-Nîmes-Alès. Ce Groupe, réputé nationalement dans le domaine des déchets, devrait apporter un peu plus de concurrence là où elle peut parfois faire défaut. De plus, l'obligation de qualité qu'il s'impose et les efforts d'innovation et de modernisation permanents qu'il soutient devraient entraîner inévitablement une évolution positive de l'ensemble des intervenants du secteur.

### Quelles sont selon vous les spécificités et les forces de Paprec ?

Paprec est un Groupe tourné résolument vers l'avenir. Sa « faiblesse », qui est de disposer en son sein de peu de sites de traitement classique d'ordures ménagères (incinérateurs ou sites d'enfouissement), l'amène à développer des solutions alternatives, dont le recyclage en tout premier lieu. Cette « faiblesse » devient ainsi un avantage qu'il faut mettre au service des collectivités par des partenariats tels que celui-ci.



## ENTREPRISE CITOYENNE - MÉCÉNAT

La politique de mécénat poursuivie par Paprec est fidèle aux valeurs du Groupe. Paprec s'engage dans le sport et la culture, ainsi que dans des associations citoyennes de protection de l'environnement. Le Groupe soutient également les initiatives de ses collaborateurs en sponsorisant leurs projets et leurs clubs sportifs.



### Paprec mécène de la 3<sup>e</sup> édition du PAP50

Depuis 2011, Paprec et sa filiale La Corbeille Bleue s'engagent auprès du WWF en tant que mécène du rapport PAP50. Coréalisée par le WWF France et Riposte Verte, cette étude a pour but de sensibiliser et promouvoir une politique papier responsable pour l'ensemble des acteurs économiques, notamment par le biais du recyclage.

### Un soutien historique au Ballet de l'Opéra de Paris

Depuis 1998, Paprec soutient l'Opéra national de Paris au travers de son engagement au sein de l'Arop (Association pour le rayonnement de l'Opéra national de Paris). En 2010, Paprec est devenu le mécène principal du Ballet de l'Opéra national de Paris, un partenariat qui s'inscrit dans la durée.



## PAPREC SOUTIEN LES EXPLOITS SPORTIFS DE SES EMPLOYÉS

Paprec a sponsorisé en 2013 le défi que se sont lancé deux de ses collaborateurs. Vincent Vachette et Samuel Peronnet, respectivement responsable commercial des grands comptes de Paprec et responsable commercial chez Échalier, se sont attaqués au plus haut sommet du continent sud-américain, l'Aconcagua. Cette « mission Aconcagua » s'est conclue par un double succès : le sommet de l'Aconcagua pour Vincent Vachette à 6 960 m et un sommet à 5 500 m pour Samuel Peronnet.



## UNE ACTION DE SPONSORING SPORTIF DANS LA DURÉE

Depuis dix ans, Paprec accompagne le skipper Jean-Pierre Dick dans la course au large. Une relation forte s'est nouée, au fil des ans, entre le Groupe et le skipper. Paprec est également engagé auprès d'autres acteurs de la voile et soutient Stéphane Névé, skipper du TP52 Paprec, meilleur bateau amateur de France, et Directeur du site Paprec de Quimper. Le Groupe soutient aussi le Flash de La Courneuve, club de football américain, depuis plusieurs années, et de nombreux autres clubs : Cahors Rugby, Verdun Rugby... Enfin, Paprec tient à encourager les initiatives de ses collaborateurs en sponsorisant les clubs sportifs au sein desquels ils sont engagés.





**DEPUIS 2010, PAPREC  
S'APPUIE SUR DES  
INDICATEURS PRÉCIS,  
CONFORMES AUX  
RECOMMANDATIONS  
DU GRI (GLOBAL  
REPORTING INDEX),  
POUR ÉVALUER  
SA PERFORMANCE  
EXTRAFINANCIÈRE EN  
MATIÈRE DE POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALE,  
SOCIALE OU SOCIÉTALE,  
MAIS AUSSI EN MATIÈRE  
DE DIVERSITÉ, DE  
MANAGEMENT OU  
ENCORE D'INNOVATION.**



# Gouvernance

Paprec Group est présidé par Jean-Luc Petithuguenin depuis sa création, en 1994. Convaincu que le recyclage est un marché à très fort potentiel, il décide de transformer cette entreprise presque artisanale pour qu'elle devienne un leader. Pour y parvenir, le Groupe a su se doter des organes de gouvernance capables de rendre compte de façon claire et transparente de son activité à ses actionnaires. Cette dynamique a permis de construire avec eux, dans la durée, des relations de confiance. Cet état d'esprit a aussi maintenu un lien particulièrement fort, en proposant à certains anciens dirigeants des entreprises rachetées par le Groupe, et à certains de ses cadres, d'en devenir actionnaires.

## UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE AUTOUR DE COMITÉS

Paprec s'inspire des bonnes pratiques en matière de gouvernance

en impliquant des administrateurs indépendants afin de veiller à la pertinence des orientations retenues pour son développement. Le Groupe a structuré sa gouvernance autour des instances suivantes :

- le Conseil de Surveillance, en charge de rendre compte aux actionnaires du bon fonctionnement de l'entreprise, est un organe non-exécutif composé des principaux actionnaires de Paprec ;
- le Comité Exécutif est l'instance de pilotage du Groupe. Il est composé de douze membres (dont le PDG, les Directeurs généraux adjoints du Groupe et les Directeurs délégués) ;
- le Comité d'Audit a pour mission de veiller à la bonne gestion des risques auxquels le Groupe est exposé et de valider les processus de contrôle interne.

Paprec dispose, en outre, de comités spécifiques pour chaque fonction et chaque métier de l'entreprise (ressources humaines, rémunération, immobilier,

environnement, sécurité, etc.), voire pour chaque agence, de façon à piloter au plus près la performance de chacune des composantes du Groupe. Ce mode de gestion permet de :

- nourrir des relations de confiance entre chaque dirigeant en responsabilisant chacun, ce qui participe du modèle social du Groupe ;
- favoriser le partage et les retours d'expérience au sein du Groupe.

Par exemple, au cours du comité des ressources humaines sont abordées toutes les questions relatives à l'emploi, aux revendications salariales et syndicales, etc. C'est cette structure qui abordera et gèrera, notamment, les éventuels questionnements au sujet de la nouvelle Charte de la laïcité et de la diversité. ■

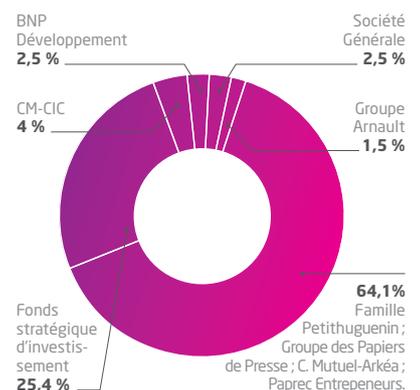
## STRUCTURE ACTIONNAIRIALE DU GROUPE DEPUIS 2012



## 92 cadres

de Paprec Group sont directement associés au capital de l'entreprise, au travers de Paprec Entrepreneurs.

## LA STRUCTURE CAPITALISTIQUE DU GROUPE



# Démarche et management de la RSE

## LA RSE, UNE COMPOSANTE DE L'ADN DU GROUPE

L'activité de recyclage de Paprec contribue globalement au développement durable de la société. Son fondateur a toujours veillé à l'exemplarité de son Groupe en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) en impulsant les politiques et en suivant directement les résultats obtenus en la matière.

Depuis 2007, le Président a doté Paprec des moyens nécessaires à la structuration de la démarche RSE du Groupe. Elle est impulsée directement par le PDG et implique l'ensemble du Groupe, des agences et des services. La traduction opérationnelle de cette démarche se concrétise avec la publication du Rapport Développement Durable et la mise en place d'un tableau de bord des indicateurs RSE depuis 2010, la réalisation de bilans gaz à effet de serre Groupe annuels, à partir de 2011, et la structuration du dialogue avec les parties prenantes de Paprec. La démarche RSE de Paprec est diffusée et adoptée par l'ensemble des métiers avec la volonté partagée de développer une entreprise à l'image de ses valeurs.

## LA VOLONTÉ DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'INFORMATION EXTRA-FINANCIÈRE

Paprec est un acteur majeur de la promotion du recyclage auprès de ses divers interlocuteurs externes. Le Groupe contribue depuis de

nombreuses années à changer l'image associée à la profession. Jean-Luc Petithuguenin est, par ailleurs, Président de la commission communication de Federec, qui regroupe les acteurs du recyclage en France et est en charge de promouvoir ce secteur d'activité. Le tableau de bord des indicateurs RSE couvre d'ores et déjà une grande partie des thématiques demandées par le Grenelle de l'environnement. De plus, treize indicateurs de pilotage (Key Performance Indicators, KPIs) stratégiques ont été définis afin de suivre le déploiement de la politique RSE du Groupe.

Depuis 2005, Paprec Group adhère au Pacte mondial des Nations unies et est ainsi tenu de communiquer chaque année auprès de ses parties prenantes sur les mesures mises en œuvre pour respecter les dix principes du Pacte mondial. ■

## CARTOGRAPHIE DES RELATIONS DE PAPREC AVEC SES PARTIES PRENANTES

Fournisseurs	Syndicats	Collaborateurs de Paprec
Entreprises du secteur et fédérations d'entreprises	Riverains des usines du Groupe/citoyens	Collectivités territoriales
Politique publique nationale, régionale et européenne (ministère de l'Environnement, ministère de la Santé...)	Institutions pour l'environnement et la santé publique	Chercheurs
	 PAPREC GROUP	Opérateurs de transport
Banques et investisseurs/actionnaires	Partenaires	Associations engagées au service de l'intérêt général, groupes d'intérêt et de pression (lobbying)
Médias	Fabricants et producteurs (clients)	
...	Associations de consommateurs	Organisations professionnelles



## Tableaux d'indicateurs

INDICATEURS	UNITÉ	2011	2012	2013	GRI 3.1	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENNELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
<b>PROFIL ET GOUVERNANCE</b>						
<b>Périmètre</b>		Paprec Group	Paprec Group	Paprec Group		
<b>Conseil d'administration</b>						
Nombre de réunions du Conseil de Surveillance	Nb	8	6	8	4.1	
Taux de participation au Conseil de Surveillance	%	100	98	96	4.1	
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	17	17	20	4.3	
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	6	6	6	4.3	
<b>Comité Exécutif (ou Comité de Direction)</b>						
Nombre de membres du Comité Exécutif	Nb	12	12	13	4.1	
Nombre de réunions du Comité Exécutif / Comité de Direction	Nb	11	10	10	4.1	
Pourcentage de membres féminins	%	25	25	23	4.3	
<b>Audit et contrôle interne</b>						
Nombre de réunions du Comité d'Audit	Nb	5	3	4	4.6	
Taux de participation aux réunions du Comité d'Audit	%	97	100	100	4.6	
Dépenses de vérification externe des comptes (commissaires aux comptes)	k€	784,78	774,99	843,87	4.6	
<b>Informations financières</b>						
Valeur totale des actifs	k€	735 873	905 675	986 586	2.8	
Immobilisations corporelles	k€	562 521	684 268	753 955	2.8	
Chiffre d'affaires consolidé	k€	640 496	753 233	800 586	2.8	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.
Répartition du chiffre d'affaires par type de clients (hors croissance externe)					2.7	
▶ Collectivités locales	%	12,7	14,2	14,0	2.7	
▶ Entreprises privées	%	87,3	85,8	86,0	2.7	
Montant des investissements matériels du Groupe	k€	69 790	68 900	73 765	2.8	
Montant des investissements de croissance externe	k€	34 645	49 869	21 275	2.8	
Total des investissements du Groupe	k€	104 435	118 769	95 040	2.8	
<b>Implantations</b>						
Nombre total de sites Paprec	Nb	84	89	106	2.5	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.
▶ En France	Nb	79	84	101	2.5	
▶ En Suisse	Nb	5	5	5	2.5	
Nombre de sites par type en France					2.5	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.
▶ Usines	Nb	47	53	72	2.5	
▶ Agences commerciales et bureaux	Nb	7	7	7	2.5	
▶ Autres (sites de regroupement, écosite, usines en construction...)	Nb	17	16	14	2.5	
▶ Centres d'enfouissement	Nb	8	8	10	2.5	
Types de sites industriels en France					2.5	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.
▶ Plateformes de stockage de déchets dangereux	Nb	3	4	5	2.5	
▶ Centres de stockage de déchets ultimes	Nb	8	8	10	2.5	
▶ Usines de compostage	Nb	2	2	4	2.5	
▶ Usines D3E	Nb	7	8	9	2.5	
▶ Usines plastique	Nb	5	5	9	2.5	
▶ Usines de traitement pour les déchets de chantier	Nb	6	7	7	2.5	
▶ Usines de traitement des pneumatiques usagés	Nb	2	2	1	2.5	
▶ Usines de traitement des vieux papiers, DIB, bois	Nb	31	33	34	2.5	
▶ Usines de destruction confidentielle des papiers de bureaux	Nb	5	7	8	2.5	
▶ Usines de tri de collecte sélective	Nb	8	8	11	2.5	
▶ Usines de recyclage des ferrailles et métaux	Nb	4	10	13	2.5	
<b>Impact économique local</b>						
Salaires minimaux brut par mois (payé sur 13 mois)	€	1 656,9	1 706,3	1 711,9	EC 5	Emploi
<b>Innovation</b>						
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	Nb	12 358	12 492	13 335	EC 1	
Investissements destinés à l'innovation	k€	1 553	1 193	1 405	EC 1	
Dépenses de R&D éligibles au crédit impôt recherche (CIR)	k€	762	342	411	EC 1	

## INDICATEURS

## UNITÉ

2011

2012

2013

GRI  
3.1RÉFÉRENCE AUX THÈMES  
DE LA LOI GRENELLE  
2 – ART. R. 225-102.1  
(DÉCRET N° 2012-557)

## PERFORMANCE SOCIALE

## Périmètre

Groupe, hors Suisse,  
Sophed Santiard  
et FPRPérimètre 2011 +  
AES, Prevost, Sophed,  
Échalier, NCI, Gros  
EnvironnementPérimètre 2012 +  
SEF, MPB, OTC

## Emplois et effectifs

		2011	2012	2013	LA	
Effectif total moyen annuel*	Nb salariés	3 140	3 505	3 955	LA 1	Emploi
Effectif du périmètre du rapport	Nb salariés	2 825	3 303	3 755	LA 1	Emploi
Répartition par division					LA 1	Emploi
▶ Sièges et agences commerciales	%	7,1	6,2	7,1	LA 1	
▶ Usines et autres	%	92,9	93,8	92,9	LA 1	
Répartition de l'effectif par zone géographique					LA 1	Emploi
▶ France	Nb	2825	3303	3755	LA 1	
▶ Suisse	Nb	115	117	121	LA 1	
Répartition de l'effectif par type de contrat					LA 1	Emploi
▶ CDI	%	81,8	74,1	76,9	LA 2	
▶ CDD et intérim	%	17,4	24,4	22,1	LA 2	
▶ Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	0,8	1,5	1,0	LA 2	
Répartition de l'effectif par statut					LA 1	Emploi
▶ Cadres	%	13,0	12,3	11,8	LA 1	
▶ Agents de maîtrise	%	12,9	13,5	14,8	LA 1	
<i>dont agents de maîtrise assimilés cadres</i>	%			39,7	LA 1	
▶ Employés – ouvriers	%	74,2	74,2	73,4	LA 1	
Répartition des salariés par âge					LA 1	Emploi
▶ Salariés de moins de 30 ans	%	14,9	15,0	12,3	LA 1	
▶ Salariés de 30 à 49 ans	%	63,1	61,2	62,2	LA 1	
▶ Salariés de plus de 50 ans	%	22,0	23,8	25,5	LA1	
Âge moyen	Années	41,06	41,78	42,26	LA1	Emploi
Ancienneté moyenne au sein du Groupe (ou de l'entité intégrée au Groupe Paprec)	Années	7,5	8,5	9,0	LA1	Emploi

## Mouvements dans l'effectif

		2011	2012	2013	LA	
Nombre d'embauches par statut	Nb salariés	460	254	240	LA 2	Emploi
▶ Cadres	Nb salariés	67	22	45	LA 2	
▶ Agents de maîtrise	Nb salariés	65	29	26	LA 2	
▶ Employés – ouvriers	Nb salariés	328	203	169	LA 2	
Pourcentage des embauches en CDI	%	84,3	71,0	75,4	LA 2	Emploi
Nombre de départs et répartition par motif de départ	Nb	297	299	309	LA 2	Emploi
▶ Rupture de période d'essai	%	6,7	3,7	3,9	LA 2	
▶ Fin de CDD	%	17,5	19,1	17,2	LA 2	
▶ Départ à la retraite	%	6,1	6,4	6,8	LA 2	
▶ Licenciements	%	34,3	25,1	30,7	LA 2	
▶ Départs volontaires et démissions	%	34,7	43,1	33,0	LA 2	
▶ Autres	%	0,7	2,7	8,4	LA 2	
Taux de départ <sup>1</sup>	%	10,5	9,1	8,2	LA 2	Emploi
Taux de rotation <sup>2</sup>	%	13,4	8,4	7,3	LA 2	
Nombre de candidatures reçues	Nb	2 899	3 001	4 639	LA 2	Emploi

## Relations avec les salariés

		2011	2012	2013	LA	
Nombre d'accords collectifs	Nb	5	11	13	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	71	87	98	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	11	14	14	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	77%	82%	79%	LA 4	
Nombre de membres du CHSCT	Nb	18	36	60	LA 6	
Nombre de délégués du personnel / représentants du personnel	Nb	127	204	200	LA 6	

\* Périmètre des données = Paprec Group

1. Tx de départ = total des départs / effectif, en %. 2. Tx de rotation = [(total des départs + total des embauches) / 2] / Effectif en %.

L'augmentation de l'effectif du Groupe, en 2013, s'explique par les entrées/sorties mais aussi par les changements de périmètre du fait, notamment, des acquisitions en cours d'année.

INDICATEURS

UNITÉ

2011

2012

2013

GRI 3.1

RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)

PERFORMANCE SOCIALE

Périmètre

Groupe, hors Suisse, Sophed Santiard et FPR  
Périmètre 2011 + AES, Prevost, Sophed, Échalier, NCI, Gros Environnement  
Périmètre 2012 + SEF, MPB, OTC

Santé et sécurité au travail

Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipements)	k€	1 341,56	1 542,18	2 004,96	LA 8	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents du travail	Indice de fréquence	72,71	64,85	62,24	LA 7	Santé et sécurité
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents du travail	Indice de fréquence	60,3	54,7	51,9	LA 7	Santé et sécurité
Taux de gravité des accidents du travail	Indice de fréquence	1,67	1,95	2,28	LA 7	Santé et sécurité
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents du travail	Indice de fréquence	4,16	3,5	3,2	LA 7	Santé et sécurité
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	7858	8839	9797	LA 7	Santé et sécurité
Taux d'absentéisme	Indice	4,96	5,52	5,02	LA 7	Organisation du travail

Formation et développement des compétences

Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	20,3	27,3	18,5	LA 10	Formation
Nombre de promotions internes	Nb	114	122	257	LA 12	Formation
▶ Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb	20	30	35	LA 12	
▶ Dont agent de maîtrise à cadre	Nb	17	10	17	LA 12	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	67	49	106	LA 11	Formation
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb de jours	15	15	15	LA 11	Formation
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb de jours	30	30	30	LA 11	Formation
Nombre de parrains internes	Nb	8	31	44	LA 11	Formation

Diversité et égalité des chances

Répartition des salariés par genre					LA 1	Emploi
▶ Hommes (%)	%	82,7	81,2	81,2	LA 1	
▶ Femmes (%)	%	17,3	18,8	18,8	LA 1	
Répartition des femmes par statut					LA 13	Emploi
▶ Cadres	%	21,2	19,0	18,3	LA 13	
▶ Agents de maîtrise	%	27,4	26,3	28,2	LA 13	
▶ Employés – ouvriers	%	51,4	54,7	53,4	LA 13	
Proportion de femmes par statut					LA 13	Diversité et égalité des chances
▶ Cadres	%	28,0	29,4	27,6	LA 13	
▶ Agents de maîtrise	%	36,5	36,9	36,3	LA 13	
▶ Employés – ouvriers	%	11,9	14,0	14,1	LA 13	
Nombre d'embauches de seniors	Nb	25	24	13	LA 13	Diversité et égalité des chances
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb	4	9	8	LA 13	Diversité et égalité des chances
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb	71	91	88	LA 13	Diversité et égalité des chances
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	79	71	67	LA 13	Diversité et égalité des chances
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	49	57	56	LA 13	
Nombre de nationalités	Nb	31	38	33	LA 13	

## INDICATEURS

## UNITÉ

2011

2012

2013

GRI 3.1

**RÉFÉRENCE AUX THÈMES  
DE LA LOI GRENELLE  
2 – ART. R. 225-102.1  
(DÉCRET N° 2012-557)**

## PERFORMANCE SOCIALE

## Rémunération

Masse salariale	k€	73 356	72 016	81 640	LA 3	Emploi
Salaire moyen annuel hors charges sociales par statut	k€	34,1	29,7	31,3	LA 3	Emploi
▶ Cadres	k€	61,5	63,0	61,2	LA 3	
▶ Agents de maîtrise	k€	42,1	33,1	34,4	LA 3	
▶ Employés – ouvriers	k€	26,8	24,7	25,8	LA 3	
Montant de la participation	k€	507,8	153,3	322,6	LA 3	Emploi

## Conditions de travail

Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	2,1	2,08	2,77	LA 2	Organisation du travail
--	---	-----	------	------	------	-------------------------

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

## Recyclage et prévention des déchets\*

Tonnage total	Milliers de tonnes	4 038	4 944	5 326	EN 22	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Masse totale de déchets recyclés	Milliers de tonnes	3 552	4 057	4 980	EN 21 & EN 22	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
▶ % de déchets collectés par le Groupe Paprec	%	80,49	77,84	80,11	EN 21 & EN 22	
▶ % de déchets en apport direct (amenés directement sur le site Paprec)	%	2,25	5,99	6,23	EN 21 & EN 22	
▶ % de MPIR achetées (négoce)	%	17,26	16,17	13,66	EN 21 & EN 22	
Taux de recyclage atteint par type (%)					EN 21 & EN 22	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
▶ Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98	98	98	EN 21 & EN 22	
▶ Plastique	%	94	93	89,65	EN 21 & EN 22	
▶ DIB (calculé en sortie d'usine sur 4 sites possédant une chaîne de tri DIB)	%	46	45	48,31	EN 21 & EN 22	
▶ Déchets de chantier (calculé en sortie des usines de Paprec Chantiers)	%	68	75	70	EN 21 & EN 22	
▶ Déchets D3E	%	76	77	78,06	EN 21 & EN 22	
▶ Collecte sélective	%	82	81	81,50	EN 21 & EN 22	
▶ Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 21 & EN 22	
▶ Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	97	97	97	EN 21 & EN 22	
▶ Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 21 & EN 22	
▶ Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99	99	99	EN 21 & EN 22	
Taux de recyclage global des usines	%	72,62	68,7	72,81	EN 21 & EN 22	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

## Énergie

Consommation énergétique					EN 3 & EN 4	Utilisation durable des ressources
▶ Consommation d'électricité	MWh	39 232	41 610	48 125	EN 3 & EN 4	
▶ Gasoil	Litres	14 733 468	16 123 755	21 632 333	EN 3 & EN 4	
▶ Production photovoltaïque	MWh	21,9	17,8	25,1	EN 6	
▶ Coût de la consommation d'énergie électrique	k€	3 621,45	3 838,27	4 731,51	EN 3 & EN 4	

## Bilan GES\*

Émissions de GES (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO <sub>2</sub>	48 000	61 469	66 035	EN 16	Changement climatique
Émissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	teqCO <sub>2</sub>	1 419 240	1 615 802	2 242 138	EN 18	

\* Périmètre des données = Paprec Group

INDICATEURS	UNITÉ	2011	2012	2013	GRI 3.1	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
<b>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</b>						
<b>Périmètre</b>		Groupe, hors Suisse, Sophed Santiard et FPR	Périmètre 2011 + AES, Prevost, Sophed, Échaller, NCI, Gros Environnement	Périmètre 2012 + SEF, MPB, OTC		
<b>Transport</b>						
Nombre de sites connectés					EN 29	Politique générale en matière environnementale
▶ Rail	Nb	6	7	7	EN 29	
▶ Eau	Nb	6	6	6	EN 29	
▶ Doublement connectés	Nb	2	2	2	EN 29	
Tonnages transportés par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex. les gravats)	Nb	34 114	67 658	107 323	EN 29	Politique générale en matière environnementale
Pourcentage de camions en Euro 5 et Euro 5 EEV	%	15,67	20,86	25,29	EN 29	Changement climatique
% de véhicules particuliers émettant moins de 120 g de CO <sub>2</sub> /km	%	53	75	75	EN 18	Changement climatique
<b>Management et certifications environnementales</b>						
Budget dédié à la protection environnementale (investissements pour mise en conformité, coût de la certification, coût assurantiel)	k€	4 080	5 334	5 840	EN 30	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	34	42	50	4.8 & 4.9	Politique générale en matière environnementale. L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
Nombre de sites certifiés ISO 14001	Nb	29	33	49	4.8 & 4.9	
Nombre de sites certifiés OHSAS 18001	Nb	1	2	2	4.8 & 4.9	
Nombre de sites certifiés Certirec	Nb	19	17	2	4.8 & 4.9	
Nombre de sites certifiés Qualival	Nb	24	24	5	4.8 & 4.9	
Nombre de triples certifications (OHSAS 18001, ISO 9001 et ISO & 14001)	Nb	1	1	1	4.8 & 4.9	
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	16	18	16	4.8 & 4.9	Politique générale en matière environnementale
▶ dont nombre de sites de traitement présents dans le Groupe depuis moins de 3 années	Nb	13	14	9	4.8 & 4.9	
Part des ventes de matières premières certifiées ISO 9001	%	100	100	100	4.8 & 4.9	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites de traitement et de tri classés ICPE	%	100	100	100	4.8 & 4.9	
▶ % des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation	%	82	80	83,52	4.8 & 4.9	
▶ % des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration	%	18	20	16,48	4.8 & 4.9	
Nombre de visites DRIRE ICPE	Nb	15	25	26	4.8 & 4.9	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues	Nb	22	21	43	4.8 & 4.9	Politique générale en matière environnementale
Nombre d'audits réglementaires internes	Nb	40	44	47	4.8 & 4.9	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	571	536	1204	4.8 & 4.9	
<b>ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX</b>						
<b>Sponsoring et mécénat*</b>						
Budget global de sponsoring sportif	k€	1 280	1 200	1 156,5	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
Budget global de mécénat culturel	k€	950	900	610	SO 1	
<b>Pratiques responsables dans les achats</b>						
Montants dépensés auprès d'ESAT (établissement et services d'aide par le travail) agréés auprès de l'AGEFIPH	k€	470	439	349	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	65	65	100	HR 1	

\* Périmètre des données = Paprec Group



3/5 rue Pascal  
93120 La Courneuve  
Tél. : 01 43 11 10 40  
Fax : +33 (0)1 42 99 43 31  
[www.paprec.com](http://www.paprec.com)

